Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement Benoit
2 esplanade Benoit

Maison dite villa balnéaire Ker Suser actuellement immeuble à logements, 2 esplanade Benoit

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000819
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de la villégiature balnéaire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa balnéaire
Appellation : Ker Suser
Destinations successives : immeuble à logements
Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, CI, 347-355

Historique

Cette villa a été dessinée par l'architecte nantais Gustave Benjamin le Prévost de Bourgerel en 1879 pour son ami l'industriel nantais Henri Huser dit "Suser" et dont le père originaire de l'est de la France s'était établi à Nantes en 1820. Elle fut divisée en deux lors de l'héritage des Mortureux (les deux gendres) puis détruite vers 1990 pour construire un ensemble de deux immeubles le "Ker Suser" et le "Garden Beach". Les plans sont consultables dans le fonds Suser (non inventorié).

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Dates : 1879 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Gustave Bourgerel (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Henri Huser (commanditaire, attribution par source)

Description

Plan massé avec rez-de-chaussée et deux étages sur sous-sol. Cette villa "symétrique classique" (cf. typologie) est implantée au milieu d'un jardin bordé par les avenues Suser et Alfred Bruneau. La toiture est en ardoise et les murs sont recouverts d'enduit avec chaînage d'angle en pierre taillée. Un faîtage fleuronné court en haut de la toiture et joint deux épis de faîtage en terre cuite vernissée. Une corniche à denticules en pierre taillée ceinture le bâti sous la toiture. Au centre de la façade sud, trois lucarnes à fronton cintrées en pierre sculptée surmontées par un épi en pierre sculptée sont encadrées par deux pylônes surmontés par deux mêmes épis plus gros. Ces trois lucarnes forment avant-corps sur la façade. Deux lucarnes à pignon couvert encadrent le tout. A l'étage, sous ces lucarnes cintrées trois portes-fenêtres ouvrent sur un balcon-terrasse avec garde-corps en bois sculpté et tourné qui couvre une véranda vitrée. Deux portes-fenêtres encadrent celle de l'avant-corps et ouvrent chacune sur un petit balcon au même garde-corps. Au rez-de-chaussée les ouvertures sont disposées comme à l'étage. Les encadrements de baie sont en pierre taillée à bossage une sur deux. Les clés des linteaux des portes-fenêtres sont ornées d'une ardoise. Les pignons couverts sont ornés de deux triangles et

d'un rond en ardoise. Un bandeau pierre ceinture le bâti à hauteur des linteaux. Un contrefort à l'étage marque l'angle sud-ouest du bâti. Les façades est et ouest sont percées de lucarnes à pignon couvert puis de portes-fenêtres avec balcon et au rez-de-chaussée une véranda vitrée est accolée au sud de chacune de deux ces façades. Un petit édicule en moellons et pierre taillée couvert par une terrasse avec garde-corps en claustra est levé aux angles sud-est et sud-ouest du bâtiment. La façade nord-est identique à celle du sud sans la véranda vitrée.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan massé
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

Typologies et état de conservation

Typologies : classique
État de conservation : détruit

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : oiseau

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : élévation, balcon, oriel
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Coll. part. Gingeneau.

Illustrations

Façade sud de la villa Ker Suser au nom des descendants Mortureux.
Repro. Denis Pillet
IVR52_19984403181X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Maisons dites villas balnéaires et immeubles à logements de la commune de La Baule-Escoublac (IA44000832) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Lotissement concerté Benoit (IA44000834) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac,

Auteur(s) du dossier : Alain Charles
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Façade sud de la villa Ker Suser au nom des descendants Mortureux.

Référence du document reproduit :

- Carte postale. (Collection particulière, Gingeneau).

IVR52_19984403181X
Auteur de l'illustration (reproduction) : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation